

Le Mans, le 17 novembre 2023

M. le Président du Conseil Départemental de la Sarthe
Co-Président du CDEN

Copie à
Mme la Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale de la Sarthe

Objet : Sectorisation des collèges manceaux

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Sarthe

Le Conseil Départemental a pris la décision de modifier la sectorisation des collèges sans consulter les représentant-es du personnel au préalable, avec une simple présentation le vendredi 27 octobre. Toutes les organisations syndicales ainsi que les représentant-es des parents d'élèves ont fortement regretté cette démarche. Lors du CDEN du 14 novembre dernier, une large majorité des voix a rejeté cette nouvelle sectorisation, avec un consensus des organisations syndicales et de la FCPE.

Parmi les changements de sectorisation envisagés, l'un d'eux concerne le rattachement des écoles Arthur Rimbaud (REP+) et Éluard Sablonnière (REP+) à un collège ordinaire (Albert Camus) au lieu du collège Alain Fournier (REP+). Une telle décision exclurait de facto ces deux écoles de l'éducation prioritaire renforcée.

Cette modification aurait des conséquences graves et inacceptables pour ces écoles.

Elle priverait les élèves et leurs familles, résidant dans l'un des quartiers les plus pauvres de Sarthe et de France (comme le confirme leur IPS), de ressources spécifiques essentielles (arrêt des classes dédoublées, fermetures de nombreuses classes, suppression des moyens spécifiques alloués et des compensations salariales pour les équipes enseignantes qui permet de les stabiliser au regard des situations d'exercice complexes qu'elles ont à traiter).

C'est pourquoi, Monsieur le Président du Conseil Départemental, nous vous demandons de revoir le projet de sectorisation afin de maintenir le rattachement de ces écoles au collège Alain Fournier.

Il en va de l'intérêt des écoles Arthur Rimbaud et Éluard Sablonnière, l'intérêt élèves et des personnels qui agissent au quotidien dans ces écoles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil Départemental, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la FSU

J. Cristofoli,
M. Masson,
E. Demougin

Pour le SE-UNSA

L. Looten

Pour la FNEC-FP-FO

Q. Legay

Pour le SGEN-CFDT

M. Loutellier

Pour la FCPE

F. Perrignon de
Troyes